



FÉDÉRATION NATIONALE DES INDUSTRIES CHIMIQUES **CGT**  
CHIMIE (0044) . PHARMACIE INDUSTRIE (0176) . RÉPARTITION  
PHARMACEUTIQUE (1621) . FABRICATION PHARMACEUTIQUE À FAÇON  
(1555) . OFFICINES (1996) . LAM (0959) . PÉTROLE (1388) .  
CAOUTCHOUC (0045) . PLASTURGIE (0292) . INDUSTRIES ET  
SERVICES NAUTIQUES (3236) . NÉGOCE & PRESTATIONS DE  
SERVICES DANS LES DOMAINES MÉDICOTECHNIQUES (1982)

# URGENCE SALAIRE

Pendant que le gouvernement appelle à la sobriété et à la fin de l'abondance, les patrons et les actionnaires engrangent des millions sur tous les tableaux, aussi bien sur l'augmentation des prix à la consommation que sur la spéculation et sur la surexploitation du travail :

- LVMH + 23 % de profits,
- Kering + 34 %,
- Michelin + 7,7 %,
- Danone + 4 % à 1,6 milliard d'euros au 1<sup>er</sup> semestre (+ 7,4 % de chiffre d'affaires à 13,3 milliards).

## IL Y A URGENCE À AUGMENTER LES SALAIRES ET LES PENSIONS !

Alors que pendant ce temps l'inflation galopante est considérable : en 1 an sur l'alimentaire et le petit bazar, elle atteint désormais + 9,11 %, pour des millions de jeunes, de salariés, de chômeurs ou de retraités, qui ne parviennent tout simplement plus à vivre, à se nourrir ou à se déplacer. Le SMIC, lui, a augmenté de 5,6 % depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022.

Combien d'entreprises ont réellement compensé cette perte de pouvoir d'achat pour toutes les travailleuses et travailleurs ? De plus, avec l'évolution du SMIC, beaucoup de salariés se retrouvent proches, voire rattrapés par le SMIC.

C'est pourquoi, nous devons revendiquer la remise en place de l'échelle mobile des salaires, qui a été supprimée par le gouvernement Mitterrand en 1982. En Belgique, l'échelle mobile des salaires continue de protéger les salariés contre l'inflation.

**Après plus de 3 semaines de grève dans les raffineries, la pétrochimie, pour une juste répartition des richesses créées, la population a bien compris que sans une mobilisation massive, il ne sera pas possible de renverser ce système au service du capital.**

Depuis le début, la FNIC-CGT appelle à l'élargissement du mouvement à un maximum de secteurs de l'économie, de façon à obtenir des augmentations de salaires et leur indexation sur l'inflation, pour l'ensemble des travailleurs.

À la suite de la mobilisation du 29 septembre, le 18 octobre a été de grande ampleur avec des grèves dans beaucoup d'entreprises, tous secteurs confondus. Les Syndicats des Industries Chimiques n'ont pas été en reste.

**Il est grand temps que chaque salarié, chaque retraité, se mette dans l'action, en grève et exige pour défendre le pouvoir d'achat des travailleurs et des retraités :**

- Une augmentation significative et générale des salaires et des pensions, avec un SMIC et des pensions à 2 000 €.
- L'échelle mobile des salaires. L'indexation des salaires sur l'inflation, de façon à ce que toute nouvelle hausse des prix soit automatiquement et immédiatement suivie d'une hausse correspondante des salaires.

**LA CGT A D'ORES ET DÉJÀ LANCÉ UN APPEL À LA GRÈVE ET MANIFESTATION POUR LES 27 OCTOBRE ET 10 NOVEMBRE PROCHAINS.**

**SOYONS TOUTES ET TOUS EN GRÈVE DANS NOS ENTREPRISES ET PARTICIPONS EN NOMBRE AUX MANIFESTATIONS DANS LES TERRITOIRES.**